

LE MOYEN AGE

REVUE D'HISTOIRE
ET DE PHILOLOGIE

1/2014

Tome CXX



l’instar des minus, ces inventaires des biens destinés à liquider le droit de rachat d’un fief ou une tenure. L’étude des différents contextes occupe trois points et situe Bégard dans son environnement juridique, social et religieux. Est abordée ensuite la délicate question de la fondation. C.E. passe en revue les diverses hypothèses avancées en l’absence de sources fiables. La seule certitude est l’inhumation du comte Alain le Noir (+ 1146), père du duc de Bretagne Conan IV à Bégard, rendant plausible une fondation par la famille des Eudonides vers 1130 puis une affiliation à Cîteaux au début du XIII^e siècle. Après avoir évoqué les vicissitudes du prieuré anglais de Begar reflétant les aléas des relations franco-bretonnes, l’économie des domaines de Bégard en Bretagne est détaillée. Certaines propriétés étaient exploitées sous le régime de la quévaise, propre aux cisterciens et aux Hospitaliers de Bretagne, d’autres étaient soumises au domaine congéable ou affermées. Outre de classiques développements accordés aux relations avec l’ordinaire, à la population monastique et aux abbés, une attention particulière est portée aux spécificités bretonnes du corpus, tant dans le domaine de la linguistique que des poids et mesures. Principes d’édition, sources et bibliographie closent cette présentation à laquelle il manque peut-être quelques précisions sur les relations de Bégard avec l’ordre cistercien ou sur l’économie du monastère.

Le corpus de 272 textes retenu par C.E. compte 116 documents en latin, 155 en moyen français, et un seul en moyen anglais, trahissant en cela la longue fidélité des cours anglaises au latin. La répartition chronologique révèle l’ampleur de la mutilation du fonds. Onze actes seulement sont retrouvés pour le XII^e siècle, 40 pour le XIII^e siècle, 63 furent passés au XIV^e siècle et 158 au XV^e siècle. L’édition des textes est impeccablement menée et complétée par des très utiles notes historiques, sigillographiques voire toponymiques. L’index est réalisé avec soin. C.E. y déploie toute sa maîtrise des philologies bretonne et celtique, et peu de lieux ont échappé à une identification. On en regrette d’autant plus l’absence d’un index des matières.

Au final, C.E. résout un cas désespéré de la recherche par son minutieux travail d’édition et plus encore de reconstitution. Ce seizième volume de la belle collection de l’*Atelier de Recherche sur les Textes Médiévaux* rend justice à l’abbaye de Bégard, jadis célébrée comme le « Petit Cîteaux de l’Armorique », aujourd’hui tombée dans l’oubli. On attend désormais avec impatience l’édition projetée par C.E. des chartes de l’abbaye de Beauport, la voisine prémontrée de Bégard. Le Trégor et la Bretagne disposeront alors d’un corpus moderne et solide.

Arnaud DELERCE

Sébastien NADOT, **Rompez les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen Âge**, Paris, Éd. Autrement, 2010 ; 1 vol., 221 p. (*Mémoire / Culture*, 155). ISBN : 978-2-7467-1444-1. Prix : € 20,00 ; Id., **Le Spectacle des joutes. Sport et courtoisie à la fin du Moyen Âge**, Rennes, PU Rennes, 2012 ; 1 vol., 352 p. (*Histoire*). ISBN : 978-2-7535-2148-3. Prix : € 18,00.

L’A., véritable spécialiste du sujet puisque sa thèse de doctorat est à la base du second des deux livres ici analysés, consacre un diptyque bienvenu à la question des tournois, joutes et autres pas d’armes. Il étudie, d’une part, selon un plan chronologique, leur histoire depuis leur apparition dans la seconde moitié du XI^e siècle jusqu’à leur disparition plus de cinq siècles plus tard et, de l’autre, les pas et emprises d’armes donnés en Bourgogne, France et Castille de 1428 à 1470.

Nous ne nous appesantirons pas trop sur le premier de ces travaux, qui témoigne d'une très bonne connaissance du sujet. On y lira avec intérêt une fine analyse des ressorts ayant présidé aux transformations du tournoi qui, d'exercice martial condamné par l'Église et les pouvoirs étatiques alors en construction, devint le lieu d'une culture particulière avant de se voir abandonner par l'aristocratie et de se muer en jeux équestres qui n'auront plus pour objet que la glorification du prince. Soulignons toutefois dans les conclusions la formulation d'une hypothèse – qui nous semble pertinente – expliquant la disparition des joutes par la perte du lien entre les fondements de la joute/tournoi et la réalité du temps qui l'aurait privé de sa raison d'être. L'A. souligne également que l'on peut trouver dans les joutes l'origine du « fair play » contemporain ainsi qu'une influence sur la pratique de l'escrime, en premier lieu, mais aussi des courses hippiques, entre autres. Il trace enfin de nombreux parallèles entre les joutes et la pratique des sports modernes, mais sans aller réellement plus loin.

Cette comparaison ou plutôt cette assimilation constitue en fait l'argument principal de son second ouvrage, nous y reviendrons. Évacuons tout de suite le problème lié au titre de celui-ci. Ce ne sont en effet pas les joutes dans leur ensemble qui sont étudiées mais bien les seuls pas et emprises d'armes, ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut. Leur nombre, somme toute limité, permet une connaissance très précise de chacun d'eux dans tous leurs aspects, ce qu'engendre un texte fourmillant de détails. On saura en effet gré à l'A. de nous informer de tous les aspects (équipement, primes, organisation, règles, risques, niveaux de lecture, etc.) des pas d'armes.

Plusieurs approches de l'A. méritent d'être soulignées. Son utilisation de concepts d'anthropologie et de notions de pédagogie lui permet de mettre en évidence la place du pas d'armes dans un processus d'éducation et d'autodéfinition d'une certaine aristocratie, ce qui n'exclut pas, par ailleurs, la participation de bourgeois à plusieurs pas d'armes. La gestion de la violence est clairement mise en évidence, en s'opposant avec raison à la vision de N. Élias pour qui les joutes procédaient d'une civilisation des mœurs alors que la contenance n'est inhérente qu'à ces moments précis. L'exemple de Poton de Xaintrailles, capitaine d'écorcheurs et courtois jouteur, est des plus parlants à cet égard.

On se montrera toutefois plus critique sur deux points particuliers, sans que cela ne remette en cause la valeur globale du travail. L'absence, presque totale, de recours aux sources d'archives se montre handicapante puisque les sources narratives, même passées au crible de la critique, masquent en effet certains aspects des pas d'armes. Le recours au *Saintré* n'épuise, par exemple, pas la question de la possibilité pour un jouteur de ne vivre que grâce aux primes reçues lors des festivités courtoises. On aurait pu répondre à ces quelques questions par le biais d'autres documents, par exemple comptables, afin de produire une étude plus complète encore. Mais ce qui pose plus question est le classement des pas d'armes comme sport. Certes, on peut constater, et l'A. le fait brillamment, que ceux-ci répondent à nombre si pas à l'intégralité des points définissant le sport aujourd'hui (notions de compétition, existence de règles, lieux particuliers réservés à son exercice, etc.), mais la question reste à savoir si l'on peut définir une réalité passée par un terme forgé pour l'appliquer à une autre réalité, en l'occurrence contemporaine. Le débat ne fait, à notre avis, que s'ouvrir et il s'annonce en tout cas stimulant, entre autres, par la pertinence de l'application de la grille d'analyse du sport aux pratiques courtoises médiévales.

Ainsi et quoi qu'il en soit de ces légères réserves, ces deux livres sont appelés à rapidement devenir des ouvrages de référence et à ouvrir à d'autres études portant sur des sujets semblables.

Christophe MASSON

Le Salut par les armes. Noblesse et défense de l'orthodoxie XIII^e–XVII^e siècle, éd. Ariane BOLTANSKI, Franck MERCIER, Rennes, PU Rennes, 2011 ; 1 vol., 302 p. (*Histoire*). ISBN : 978-2-7535-1315-0. Prix : € 20,00 ; **Chevalerie & christianisme aux XIII^e et XIV^e siècles**, éd. Martin AURELL, Catalina GIRBEA, Rennes, PU Rennes, 2011 ; 1 vol., 324 p. (*Histoire*). ISBN : 978-2-7535-1726-4. Prix : € 22,00.

En 2011, deux ouvrages sont revenus sur les liens ayant existé entre l'aristocratie laïque et la religion, en ce compris l'institution ecclésiale. La nature de ces relations ayant déjà fait l'objet d'autres études, ces nouvelles entreprises auraient pu sembler redondantes, voire inutiles. Il n'en est rien, grâce à la fois aux problématiques abordées et à la qualité des contributions (voir ainsi parmi les éclairantes et stimulantes introductions et conclusions le brillant *Rapport introductif* signé par M. Aurell dans le second volume recensé ici).

Premier point focal, la question classique, sans pour autant être inintéressante, du détachement certain de plusieurs aristocrates vis-à-vis des ordonnances de l'Église, voire d'une opposition ouverte. Les excommunications et pardons à répétition ont ainsi pu n'être d'aucune utilité face à un prince peu désireux de voir sa politique influencée par des raisonnements d'ordre théologique (L. Albaret, *Raymond VII de Toulouse et son engagement dans la défense de l'orthodoxie. D'excommunications en réconciliations (1229–1249)* [1]) tandis que la moralisation de la guerre (J. Gillingham, *Christian Warriors and the Enslavement of Fellow Christians* [2]) et la vie chevaleresque s'organisaient parfois indépendamment de l'action de l'Église (C. Girbea, *Chevalerie, adoubement et conversion dans quelques romans du Graal* [2]). L'idée d'une aristocratie employant la foi et l'alibi de sa protection afin de ruiner ou de vaincre des rivaux est pour sa part justement remise en question au profit d'une piété indissociable de l'identité noble, ce qui ne va pas sans fortement nuancer l'image « machiavélique » souvent donnée à de tels événements (F. Mercier, *La noblesse contre les sorcières : vengeance privée ou défense de la foi ? L'exemple des Saveuses dans la Vauderie d'Arras* [1]).

Plus largement, c'est le service du prince qui paraît s'opposer avec le plus de force et d'efficacité à celui de l'Église. Les nobles peuvent ainsi limiter leur action « religieuse » aux seules questions spirituelles, sans que cela n'ait de conséquences sur leur action dans le siècle (A. Mairey, *L'aristocratie anglaise face aux Lollards (fin XIV^e–début XV^e siècle)* [1]), la subordonner au pouvoir central (M.M. De Cevins, *Noblesse, aristocratie et défense de la foi en Hongrie du début du XIV^e siècle au milieu du XV^e siècle* [1]) ou ne jamais l'entreprendre (M. Jurkowski, *La noblesse anglaise de la fin du Moyen Âge : pour ou contre la défense de l'orthodoxie religieuse ?* [1]).

Dans un second temps, l'Église se révèle en mesure de pénétrer en profondeur la morale des laïcs et de contribuer à l'(auto)détermination de l'aristocratie (D. Carraz, *Structures confraternelles et défense de la foi (XI^e–XIII^e siècle)* ; S. Parent, *Noblesse et défense de l'orthodoxie dans les terres de l'Église au début du XIV^e siècle* ; R. Novotný, P. Soukup, *La défense de la foi à l'époque hussite : l'engagement des noblesses tchèques et allemandes* [1] ; C. Voyer, *Le geste efficace : le don du chevalier au saint sur le tympan de Mervilliers*